

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 11 mars 2013

Présents : CHORON-PELLICIER Véronique, CHOSSON Stéphane, COUGET Georges, DUC Christian, DUC Jean-Louis, PELLICIER Francis, PELLICIER Lionel, ROMANET Guy Pierre, VAUDEY André.

Excusé : AIDI Mohamed.

Secrétaire : DUC Christian

Rappel des délibérations prises à la précédente réunion du conseil municipal.

1 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2012

Christian DUC présente le compte administratif 2012 établi par le receveur municipal. Il précise qu'il est en tous points identique au compte administratif 2012 approuvé par le Conseil municipal dans sa réunion du 28 janvier 2013. Le Conseil approuve.

2 - APPROBATION DU PADD (Plan d'aménagement et de Développement durable)

Le Maire présente au Conseil municipal le projet de PADD établi dans le cadres du PLU. Il rappelle que c'est l'aboutissement d'une dizaine de réunions, tant en commission qu'en conseil municipal.

Les dernières réflexions ont abouti à une cartographie schématique relative à la préservation des espaces qui composent la trame verte et bleue du territoire et à la valorisation des paysages identitaires de la commune.

Les grandes orientations du plan concernent également les points suivants :

- pérenniser l'agriculture et les espaces agricoles
- accompagner le développement démographique en lien avec une

consommation d'espace raisonnée

- reformuler l'offre d'activité touristique et de loisirs.

Le Conseil municipal débat sur ce document et l'approuve.

Le maire rappelle les étapes suivantes : zonage et règlement.

3 - TRAVAUX

CHAPELLES

Véronique CHORON-PELLICIER fait le point sur le dossier de rénovation des chapelles communales. Elle présente le projet de grilles devant être installées dans les chapelles de La Thuile et de Bonvillard. Le Conseil approuve.

PARAVALANCHES

Le Maire présente le dossier de demande de subvention au titre du FPRNM (Fond de Prévention des Risques Naturels Majeurs).

Il rappelle que le montant des travaux est de 294 400 euros H.T.

Le taux de subvention par l'état est porté à 50 % sur la plupart des lignes de l'investissement, car le Plan de Prévention des Risques intégrant ces travaux a été arrêté par la préfecture 40 % pour la tourne du Mial).

Un montant de 95 000 euros sera également attribué à la commune par le département car les travaux envisagés protégeront la RD 218.

Collecteur La Thuile - STEP

Lionel PELLICIER présente le résultat de l'appel d'offres concernant les travaux du collecteur d'eaux usées entre La Thuile et la station d'épuration.

Entreprise choisie : SCHILTE TP pour un montant de travaux de 103 601,00 euros H.T.

Le Conseil municipal donne l'autorisation au Maire de signer le marché avec cette entreprise.

4 - NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Le Conseil municipal décide de demander une dérogation afin d'appliquer la loi concernant les rythmes scolaires à la rentrée 2014. Le maire confirme que cette position est partagée par l'ensemble des maires du

canton. Ils réfléchissent à la suite à donner, dans le cadre de la COVA (Communauté de Communes des Versants d'Aime).

5 - FORÊT - MARTELAGE COUPE « L » et « I »

Le Conseil municipal décide le martelage des coupe « L » et « I ». Ces coupes se trouvent sur le tracé de la future piste de Traye Brunet.

6 - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VERSANTS D'AIME

Transfert à la COVA d'une compétence en matière de maison de santé

Le Conseil municipal prend une délibération concernant le transfert de sa compétence en matière de maison de santé. La création de cette structure est une nécessité incontournable pour notre territoire (Aime) classé en désert médical par l'Autorité Régionale de Santé.

Composition du Conseil communautaire de la COVA - Dispositifs applicables dès 2014

Le Maire présente le projet de dispositif concernant la composition du Conseil communautaire applicable après les élections municipales de 2014. La nouvelle loi territoriale fixe la représentation de Granier à un représentant (le maire obligatoirement), avec un suppléant. La possibilité est supprimée d'un consensus comme celui qui avait permis jusque-là aux neuf communes de notre canton d'être représentées de façon égale par deux représentants et deux suppléants.

7 - QUESTIONS DIVERSES

Aménagement La Cudraz

Le Maire rappelle le projet d'aménagement du secteur de La Cudraz afin de permettre la construction de plusieurs maisons d'habitation.

Il rappelle que le Conseil municipal avait envisagé de confier à l'EPFL (Établissement Public Foncier Local), la mission d'acquisition foncière de cette opération. Le conseil confirme, avec une durée du portage fixée à trois ans. Une convention en ce sens sera établie entre la commune et cet organisme.

Vente de terrain

Suite à la demande de plusieurs particuliers, la commune retient le principe de la vente de parties de terrains communaux contiguës à des chalets d'alpage. Les cas concernés sont très rares.

Énergie solaire

Cofinancée par l'État et la Région, l'étude intercommunale sur le potentiel cantonal de production d'énergie solaire est terminée. Les résultats viennent d'être rendus avec la publication d'un cadastre solaire indiquant pour chaque habitation, s'il est intéressant (ou pas) de l'équiper en panneaux solaires. L'ensemble de la population pourra prochainement consulter ce document sur le site internet des Versants d'Aime.

Pour Granier, aucun site ne s'est avéré pertinent pour installer une centrale au sol, les faibles surfaces disponibles ne permettant pas un retour sur investissement dans un délai raisonnable, compte tenu du prix actuel d'achat par EDF de l'électricité produite .

Plus de question à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait à GRANIER, le 14 mars 2013

Le Maire,

Georges COUGET